

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

État de Vaud

### **En concertation avec les communes, le Canton de Vaud déploie ses premières mesures qui visent une répartition plus équilibrée des personnes migrantes sur sol vaudois**

**Le Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine (DEIEP), l'Établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) et les deux associations de communes du Canton de Vaud unissent leurs efforts pour répondre à l'augmentation significative du nombre de personnes migrantes, une situation accentuée par le conflit ukrainien. Un groupe de travail inter-institutionnel (GT) a été constitué spécifiquement pour aborder ces défis. Il présente désormais ses premières avancées vers une gestion et une répartition plus équilibrées des migrants, marquant une étape importante dans l'approche collective des enjeux migratoires.**

Depuis février 2022, l'EVAM a enregistré une augmentation substantielle du nombre de ses bénéficiaires, passant de 5'430 à 12'662 personnes à la fin janvier 2024. Cette croissance a conduit à l'ouverture de plus de 30 nouvelles structures d'hébergement collectif. En réponse à cette urgence, et dans un souci d'optimisation des ressources, des régions dotées d'infrastructures inoccupées et proposant des loyers modérés ont été privilégiées, tels que d'anciens hôpitaux sur la Riviera, de colonies de vacances, ainsi que d'hôtels et d'appartements dans le nord et l'est du Canton de Vaud. Bien que pragmatique, cette démarche a induit une charge importante portée principalement par une dizaine de communes du Canton, à l'image de Bex ou de Sainte-Croix.

Face à ces défis, la Conseillère d'Etat Isabelle Moret a initié la constitution d'un groupe de travail visant à établir un nouveau standard dans la gestion de cette situation. Ce GT réunit les représentants des deux associations de communes vaudoises, l'Union des Communes Vaudoises (UCV) et l'Association de Communes Vaudoises (AdCV), ainsi que ceux de l'EVAM, du Service de la population (SPOP) et du Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI). S'y ajoutent les contributions de la Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée (DGEO) et d'autres acteurs clés.

Ensemble, ils se sont attachés à élaborer des solutions adaptées aux besoins

spécifiques du Canton et des communes tout en se concentrant sur plusieurs objectifs clés :

- Améliorer la répartition des bénéficiaires de l'EVAM entre les différentes régions et communes en vue d'une approche plus équilibrée, grâce notamment à l'utilisation de données statistiques ainsi qu'une cartographie dédiée
- Renforcer l'accompagnement et la collaboration entre les différents acteurs lors de l'ouverture de nouveaux sites d'accueil par la mise en place d'un processus défini
- Simplifier et optimiser la transmission d'information aux communes en vue de faciliter leurs démarches
- Travailler sur l'accueil des enfants et leur intégration dans les structures scolaires

La première phase de ce travail a permis d'aboutir à une série d'adaptations, notamment pour ce qui a trait aux ouvertures de nouveaux lieux de vie par l'EVAM dans les communes. Une page dédiée résume ces évolutions : [evam.ch/communes](http://evam.ch/communes). Cette initiative est complétée par le renforcement de la présence des coordinateurs régionaux dans les communes, pour un soutien local permanent et efficace.

*« Il est primordial que la prise en charge, l'accompagnement et l'assistance des personnes migrantes attribuées au Canton de Vaud se réalise dans le respect des besoins des communes. Ce n'est qu'en travaillant de concert, dans un esprit de compréhension mutuelle, que nous parviendrons à un équilibre harmonieux entre les impératifs de l'accueil migratoire et les attentes des communautés locales »,* déclare la Conseillère d'État Isabelle Moret.

Parallèlement, le GT poursuit ses efforts en capitalisant sur la synergie existante. Des réflexions se poursuivent pour renforcer le soutien aux communes, en se concentrant particulièrement sur les défis d'intégration et de scolarisation.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 05 février 2024

### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DEIEP, Isabelle Moret, conseillère d'Etat

Erich Dürst, directeur, Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM)

Eloi Fellay, Directeur de l'Union des communes vaudoises

Loïc Hautier, Secrétaire général de l'Association des communes vaudoises